

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission 11-août-2010 Date de révision 07-févr.-2023 Version 1.7

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 2267301

Nom du produit Sodium Thiosulfate Standard Solution 0.113 N

Masse molaire Aucune donnée disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Solution standard. Analyse de l'eau.

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

HACH LANGE FRANCE S.A.S. 8, mail Barthélémy Thimonnier F-77185 Lognes Tél. +33 (0) 169 67 34 96 info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA Venecoweg 19 B-9810 Nazareth Tél. +32 (0)15 42 35 00 info-benelux@hach.com

HACH LANGE Rorschacherstrasse 30 a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)848 55 66 99 info-ch@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

F: ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

B: Chemtrec +32 2 808 32 37 CH: Tox Info Suisse Tel. 145 / 24 h

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

FR / EGHS Page 1/16

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	CAS No. EC No. Index No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Propane-1,2-diol	57-55-6 200-338-0 -	20 - 30%	Non classé	-	-	-
Thiosulfate de sodium	7772-98-7 231-867-5 -	1 - 5%	Non classé	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

<u>Estimation de la toxicité aiguë</u> Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	,		Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	•
Propane-1,2-diol 57-55-6	20000 mg/kg	20800 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

FR / EGHS Page 2/16

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si les **Contact oculaire**

symptômes persistent, consulter un médecin.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation Contact avec la peau

cutanée persiste, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

de premiers secours

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et chimique toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet et précautions pour les pompiers de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés Informations supplémentaires

conformément aux réglementations locales.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus

FR / EGHS Page 3/16 Date d'émission 11-août-2010 Version 1.7

l'environnement d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiquer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible,

> comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations. Référence à d'autres rubriques

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et

après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Réactif analytique.

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Dose dérivée sans effet (DNEL Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

Informations supplémentaires Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

FR / EGHS Page 4/16 Date d'émission 11-août-2010

Contrôles techniques Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation

> d'un équipement de protection personelle. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse

Version 1.7

sur le lieu de travail spécifiquement considéré.

Équipement de protection

individuelle

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les zones

> exposées de la peau. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et

au standard EN 374-1:2016 qui en dérive.

Gants								
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants Épaisseur des g	ants Délai de rupture						
À court terme	Porter des gants de protection 0,20 mm en caoutchouc nitrile	>30 minutes						
À long terme (répétée)	Porter des gants de protection 0,70 mm en Viton™	>480 minutes						

Protection de la peau et du corps Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les vêtements contaminés

avant réutilisation.

Protection respiratoire Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et

après le travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Couleur incolore Odeur Inodore

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible Masse molaire

pН 7.9 @ 20 °C

~ -16 °C / 3.2 °F Melting point / freezing point

Point d'ébullition initial et intervalle

d'ébullition

~ 100 °C / 212 °F

Taux d'évaporation 0.74 (eau = 1)

Pression de vapeur 21.677 mm Hg / 2.89 kPa à 25 °C / 77 °F

0.62 Densité de vapeur relative

FR / EGHS Page 5/16 Date de révision 07-févr.-2023

Densité 0.996

Coefficient de partage Sans objet

Sol Organique du Carbone-Eau Coefficient de Sans objet

Partage

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Température de décomposition

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Viscosité cinématique

Densité relative 0.996 g/mL @ 20 °C

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

Classement de la solubilité de l'eau	<u>Hydrosolubilité</u>	Hydrosolubilité Température_
Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F

Solubilité dans d'autres solvants

Nom chimique	classification de solubilité	<u>Solubilité</u>	Solubilité Température_
Acide	Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F

Corrosivité du Metal

Taux de Corrosion de L'acier Aucune donnée disponible Taux de Corrosion de L'aluminium Aucune donnée disponible

Propriétés explosives

Limite supérieure d'explosivité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité Aucune donnée disponible

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible Masse volumique apparente

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

FR / EGHS Page 6/16

Version 1.7

Date d'émission 11-août-2010

Version 1.7

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

décomposition

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Propane-1,2-diol	Rat DL ₅₀	20000 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	RTECS
Toluène	Rat DL ₅₀	636 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	ERMA
Carbonate de sodium	Rat DL ₅₀	4090 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	IUCLID
Tetrasodium EDTA	Rat DL ₅₀	1658 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	ERMA

Voie cutanée d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Propane-1,2-diol	Lapin	20800 mg/kg	Aucun n'a été	Aucun n'a été signalé	IUCLID
	DL ₅₀		signalé		
Carbonate de sodium	Souris DL ₅₀	2210 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	Aucune information disponible

Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

FR / EGHS Page 7/16

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Carbonate de sodium	Rat CL ₅₀	1.15 mg/L	4 heures	Aucun n'a été signalé	IUCLID

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Toluène	Rat CL ₅₀	12.5 mg/L	4 heures	Aucun n'a été signalé	NITE

L'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition		Principales références de la littérature et sources de données
Thiosulfate de sodium	OECD Test 404:	Lapin	500 mg	4 heures	Non corrosif ou irritant	ECHA
	Acute Dermal				pour la peau	
	Corrosion/Irritation					
Toluène	Test de Draize	Lapin	20 mg	24 heures	Irritant pour la peau	RTECS
Carbonate de sodium	Test de Draize	Lapin	500 mg	24 heures	Légèrement irritant	ECHA
		·			pour la peau	HSDB

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition		Principales références de la littérature et sources de données
Thiosulfate de sodium	OECD Test 405: Acute Eye Corrosion/Irritation	Lapin	75 mg	Aucun n'a été signalé	Non corrosif ou irritant pour les yeux	ECHA
Toluène	Test de Draize	Lapin	2 mg	24 heures	irritant pour les yeux	RTECS
Carbonate de sodium	Test de Draize	Lapin	100 mg	24 heures	irritant pour les yeux	HSDB

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

FR / EGHS Page 8/16

Substance Aucune donnée disponible.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

ı	Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
	Toluène	Humain TC∟₀	100 mg/L	Aucun n'a été signalé	Behavioral Hallucinations, perceptions Distorted activité locomotrice Diminué	RTECS

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Propane-1,2-diol	Rat TC∟₀	2.180 mg/L	90 jours	Behavioral La prise de nourriture Biochemical Inhibition enzymatique, induction ou modification des niveaux de sang ou de tissus (déshydrogénases) Endocrine Les variations de poids de la rate	RTECS
Toluène	Rat TC⊾∘	300 mg/L	730 jours	Sang les globules rouges nucléés ou pigmentées Métabolisme et Nutrition La perte de poids ou gain de poids diminué	RTECS

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange invitro **Data** Aucune donnée disponible.

Substance invitro **Data** Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Tester	Cellule Souche	Dose rapportée	Durée	Résultats	Principales
				d'exposition		références de la
						littérature et
						sources de

FR / EGHS Page 9/16

						données
Propane-1,2-diol	analyse	Hamster	32000 mg/L	Aucun n'a été	Résultat positif	RTECS
	cytogénétique	fibroblaste		signalé	du test de	
					mutagénicité	

Mélange invivo Data Aucune donnée disponible.

Substance invivo Data Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible. Mélange

Substance Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible. Mélange

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Toluène	Rat TC∟₀	0.8 mg/L	6 jours	b sur l'embryon ou le foetus Fœtotoxicité (mort exceptée par exemple un retard de croissance du fœtus) Effets sur des nouveau-nés	

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<u>11.2 Informations sur les autres dangers</u>
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices Aucune information disponible.

endocriniennes

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Mélange

Toxicité aquatique aiguë: Aucune donnée disponible.

FR / EGHS Page 10/16 _____

Toxicité aquatique chronique: Aucune donnée disponible.

Substance

Toxicité aquatique aiguë: Les données de test présentées ci-dessous.

Poisson:

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèce	Type de résultat final	Dose rapportée	Principales références de la littérature et sources de données
Propane-1,2-diol	96 heures	Pimephales promelas	CL ₅₀	51400 mg/L	IUCLID
Thiosulfate de sodium	96 heures	Gambusia affinis	CL50	24000 mg/L	IUCLID
Toluène	96 heures	Oncorhynchus mykiss	CL ₅₀	5.8 mg/L	ERMA
Carbonate de sodium	96 heures	Lepomis macrochirus	CL50	300 mg/L	IUCLID

Crustacés:

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèce	Type de résultat final	Dose rapportée	Principales références de la littérature et sources de données
Propane-1,2-diol	48 Heures	Daphnia magna	CL ₅₀	34400 mg/L	IUCLID
Toluène	48 Heures	Daphnia magna	CE ₅₀	11.5 mg/L	ERMA
Carbonate de sodium	48 Heures	Daphnia magna	CE ₅₀	265 mg/L	IUCLID

Algues:

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèce	Type de résultat final	Dose rapportée	Principales références de la littérature et sources de données
Propane-1,2-diol	96 heures	Selenastrum capricornutum	CE ₅₀	19000 mg/L	IUCLID
Toluène	72 Heures	Selenastrum capricornutum	CE ₅₀	12.5 mg/L	ERMA

Toxicité aquatique chronique: Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Mélange Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Mélange: Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Sans objet

12.4. Mobilité dans le sol

Sol Organique du Carbone-Eau Sans objet

Coefficient de Partage

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Propane-1,2-diol	La substance n'est pas PBT/vPvB

FR / EGHS Page 11/16

Date d'émission 11-août-2010

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens: Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

Version 1.7

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Ozone: Sans objet

Potentiel d'appauvrissement de la

Aucune information disponible

couche d'ozone (PACO):

Rubrique 13: CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

Waste disposal number of waste from residues/unused products

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et

> produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.

Waste disposal number of used product

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et 160506

produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales. Emballages contaminés

Autres informations Ne pas réutiliser les récipients vides.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Voir la section 6-8 pour plus d'informations

14.7. Transport en vrac Sans objet

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

FR / EGHS Page 12/16

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à Voir la section 6-8 pour plus d'informations

prendre par l'utilisateur

IATANon réglementé14.1Numéro UN ou numéroNon réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe(s) de danger pour leNon réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à Voir la section 6-8 pour plus d'informations

prendre par l'utilisateur

Informations supplémentaires

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Union européenne

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants Sans objet

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

Non contrôlé

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Allemagne

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

aquatique (WGK)

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

FR / EGHS Page 13/16

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Propane-1,2-diol	RG 84	-
57-55-6		

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS Est conforme **TSCA** Est conforme **DSL/NDSL** Est conforme Est conforme **ENCS** Est conforme **IECSC** Est conforme **KECL - Existing substances PICCS** Est conforme Est conforme AICS (Australie)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour les substances de ce mélange.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission11-août-2010Date de révision07-févr.-2023Remarque sur la révisionNouvelle FDS.

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

** Désignation de danger

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies

de navigation intérieure

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ATE Estimation de la toxicité aiguë
CAS Chemical Abstracts Service Number

Plafond Valeur limite maximale

CLP à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

[règlement (CE) No. 1272/2008]

DNEL Dose dérivée sans effet (DNEL

CE European Community

ECHA (The European Chemicals Agency)

CE50 Effective Concentration to 50% of a test population

EEC European Economic Community

FR / EGHS Page 14/16

EN European Standard

IMDG Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

IATA Association internationale du transport aérien (IATA)

IATA-DGR Association internationale du transport aérien - Règlement sur les marchandises

dangereuses

OACI Organisation de l'aviation civile internationale

ICAO-TI Organisation de l'aviation civile internationale - Instructions techniques

IUCLID IUCLID (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques)

GHS Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

DMENO Dose minimale avec effet nocif observé

LOAEC Concentration minimale avec effet nocif observé

CL50 Concentration létale 50%

DL50 Dose létale 50%

LOLI (Liste des listes - Une base de données internationale des produits chimiques de la

réglementation)

MAK Concentration Maximum estimée Allemange (Maximale Arbeitsplatz-Konzentration)

NOAEL DSENO (Dose sans effet nocif observé)
CSENO Concentration sans effet toxique observé

OSHA OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du

travail des États-Unis)

PEC Predicted Effect Concentration

PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Regulation (EC) No.

1907/2006])

RID Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin

de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

RTECS RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

SKN* Désignation « Peau »
SKN+ Sensibilisation cutanée

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
STOT Toxicité spécifique pour certains organes cibles

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

SVHC Substances of Very High Concern

TLV Valeur Limite d'Exposition

TRGS Technical rules for hazardous substances, Germany

TSCA Substances Toxiques de contrôle

UN United Nations

vPvB very persistent and very bioaccumulative

VOC Composés organiques volatils

AwSV Réglementation administrative des substances polluantes dans l'eau, Allemagne

Principales références de la littérature et sources de données

Voir Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Méthode de classification

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul

FR / EGHS Page 15/16

Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Conseil en matière de formation

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Limitations relatives à l'utilisation

Pour une Utilisation en Laboratoire.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité

FR / EGHS Page 16/16